

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Floréal, an VIII.



Décret du roi d'Espagne à l'occasion de l'élection du pape. — Préparatifs militaires dans le royaume de Naples. — Arrivée du général Kleber dans l'isle de Morée. — Triomphe du parti anglais à Vienne. — Tempête essuyée par la flotte anglaise sortie des Dunes. — Liste des ex-constituans rayés de la liste des émigrés. — Présentation du tribunal de cassation au premier consul.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

ESPAGNE.

De Madrid, le 10 mars (20 germinal),

A peine sût-on, à notre cour, l'élection du nouveau Pape, que le roi l'annonça au conseil de Castille par un décret, ordonnant qu'on chantât un *Te Deum* dans toutes les églises; & qu'il y auroit, pendant trois jours, illumination, gala, &c. . . . S. M. prévenoit en outre le conseil que sa volonté royale étoit que son décret du 5 septembre, concernant les facultés accordées aux prélats du royaume, fût rapporté; & que les actions fussent à cet égard rétablies comme elles l'étoient avant la mort de Pie VI. Ainsi, le projet du conseil de Castille, de remettre le roi en possession des droits qui avoient été usurpés & d'empêcher qu'il ne s'écoule annuellement du royaume des sommes immenses pour payer des dispenses, &c., n'aura aucune suite.

Nous avons un pressant besoin de fonds considérables, impatientement attendus de nos colonies; car nos finances sont toujours dans un triste état. Il vient de paroître une nouvelle cédale, dont les dispositions augmenteront encore le discrédit de notre papier-monnaie, les embarras du gouvernement & de sa trésorerie. Cependant on vend continuellement tous les biens des fondations ecclésiastiques, des hôpitaux, des hospices, &c.; on met journellement des impositions.

Le marquis del Campo a été suivi de près au tombeau par le duc de Lancaster, capitaine des gardes. On ignore qui remplacera ce dernier. On a parlé de D. Diego Godoy, frere du prince de la paix.

L'ex-ambassadeur Guillemardet est parti d'ici pour la France. Il doit être arrivé à Bayonne. Son successeur, Alquier, paroît prendre très-bien, & se concilier tous les suffrages, ce qui n'est pas facile ici.

ITALIE.

De Bologne, le 30 mars (9 germinal).

Toute la cavalerie autrichienne qui a passé l'hiver dans la Toscane & la Romagne, est maintenant en marche pour se rendre dans les environs d'Alexandrie.

Suivant les lettres de Naples, du 25 mars, M. Paget, nouveau ministre d'Angleterre près de S. M. sicilienne, est arrivé, le 25, dans cette ville. On attendoit, d'un moment à l'autre, quelques mille hommes de troupes russes. Il se fait dans toutes les provinces de l'état napolitain une levée de recrues destinées à compléter les régimens. On procède aussi déjà à la formation de nouveaux corps d'infanterie & de cavalerie.

De Turin, le 30 mars (9 germinal).

Les troupes impériales s'approchent de toutes parts des frontieres de la Ligurie. Les habitans paroissent disposés à les seconder.

Le général Kaim commande maintenant à Turin. Le général Mélas lui a laissé un corps suffisant pour s'opposer aux Français, au cas qu'ils tentent de pénétrer dans le Piémont par le Mont-Cénis ou tout autre point.

PRUSSE.

De Berlin, le 8 avril (18 germinal).

On fait diverses conjectures sur la mission du marquis de Luchesini à Paris. Suivant quelques politiques, il est chargé de concourir aux négociations de paix; suivant d'autres, il s'agit d'un traité d'alliance entre la Prusse & la France. Une troisième version suppose que notre cabinet a chargé ce ministre de quelques observations relativement à quelques articles du traité du 15 nivôse, entre les républiques française & batave; enfin une quatrième opinion le fait voyager en France pour y exposer combien tout arrangement trop favorable à l'Autriche déplairoit au cabinet prussien.

(Ext. d'une feuille de la rive gauche du Rhin).

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 15 avril (25 germinal).

Le sénat de cette ville a défendu & fait saisir les exemplaires du numéro 12 du *Censeur*, journal politique & littéraire, parce qu'il contenoit un article insolent contre madame Bonaparte.

Le roi de Prusse a levé la défense d'exporter du bled par l'Elbe, afin de laisser à l'Angleterre la faculté de s'approvisionner. En conséquence, plusieurs bâtimens chargés de grains sont partis ces jours derniers.

Paul I^{er}. a aussi permis l'exportation de l'orge & du froment des ports de la Courlande. On espère que cette permission sera bientôt étendue sur le seigle & l'avoine, le pays en ayant plus qu'il ne peut en consommer.

Le comte de Hamilton, ci-devant au service de France, vient de mourir à Gothenbourg : il étoit lieutenant-général d'un régiment d'infanterie suédoise.

L'abbé Elgeworth, envoyé par le prétendant à Pétersbourg, pour remettre à Paul I^{er}. l'ordre du Saint-Esprit, a reçu de celui-ci une superbe tabatière enrichie de diamans & son portrait. Il lui sera fait en outre une pension de 500 ducats par an.

D' Augsburg, le 15 avril (25 germinal).

Les troupes bavaroises à la solde de l'Angleterre (1) se rassemblent près de Donawerth; la première colonne, sous les ordres du général baron de Deux-Ponts, ci-devant au service de France, est composée de 2,900 hommes.

Le duc de Saxe-Teschén, qui vouloit faire faire un superbe mausolée sur la tombe de son épouse, vient de changer d'idée : il a ordonné que la somme qu'il avoit destinée pour ce monument seroit employée à procurer de l'eau fraîche aux habitans de Vienne, qui en manquoient.

Le neveu du cardinal Maury vient d'être nommé par le pape chanoine de Saint-Pierre.

On apprend de Venise qu'il y est arrivé, le 4, un navire venant de Zante en onze jours, avec des lettres de cette île, qui annoncent qu'il est arrivé en Morée deux bâtimens ragusains, partis d'Alexandrie, & ayant à bord le général Kléber & quinze officiers français. Après s'être approvisionnés en rafraîchissemens, ces deux navires doivent faire voile pour Toulon.

Suivant des lettres de Livourne, du 2 de ce mois, une partie de l'armée française, embarquée à Alexandrie, a relâché en Sicile.

L'amiral Nelson continue de bloquer très-étroitement le port de Malte, avec le *Fulminant*, de 80 canons, le *The-seus*, l'*Audacieux* & le *Culloden*, de 74 canons; le *Lion*, de 64, & la frégate le *Succès*.

De Francfort, le 16 avril (26 germinal).

Le parti anglais triomphe à Vienne. Le rappel de l'archiduc Charles a atterré tous les amis de la paix sincèrement attachés à la maison d'Autriche, dont les intérêts politiques sont non-seulement différens, mais même entièrement opposés à ceux de l'Angleterre.

L'ensemble & le parfait accord qui régnoient entre le commandement général & l'administration de l'armée, dont l'archiduc étoit le centre & le pivot, n'existent plus. Le comte de Lehrbach, en sa qualité de ministre de l'armée, prétend non-seulement diriger la partie administrative, mais encore exercer une grande influence sur les opérations militaires, parce qu'il est dépositaire du secret du cabinet.

Le général Kray, qui commande actuellement l'armée autrichienne du Rhin, est aussi vif & entier dans son opinion, que M. de Lehrbach est véhément & impérieux, ce qui ne promet pas une grande harmonie entre ces deux pouvoirs. Ce ministre n'est d'ailleurs pas en bon-prédicament dans l'Empire, où l'on n'ignore pas qu'il est l'auteur de plusieurs projets d'arrondissement des possessions autrichiennes, aux dépens de quelques états du corps germanique. Il doit aussi

(1) Les troupes bavaroises à la solde anglaise, de même que les troupes wurtembergeoises & les milices de Souabe & de l'électorat de Mayence également payées par l'Angleterre, ne doivent pas être confondues avec les troupes des contingens de l'Empire, palatines, wurtembergeoises & mayençaises, dont les premières sont stationnées entre Philisbourg & Rastadt, & les dernières sur la Nidda, entre Francfort & Mayence.

s'attendre à être mal vu du militaire autrichien, qui lui attribue en partie l'éloignement de l'archiduc.

La guerre est toujours à l'ordre du jour.

Le duc de Wurtemberg a convoqué la diète de ses états pour le 29 avril.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 18 avril (28 germinal).

On sait maintenant que les délibérations qui ont eu lieu dans les comités secrets tenus depuis quelque tems, étoient relatives aux finances & à la stagnation de la circulation du numéraire, qui s'est fait sentir depuis un mois; mais cet inconvénient ne peut durer que jusqu'au milieu du mois prochain, où on commencera à payer le premier terme de l'emprunt forcé. Le corps législatif n'a encore rien décidé sur les moyens de soulagement qu'il a promis d'introduire dans la perception des contributions pour l'emprunt.

Les nouvelles que nous avons reçues d'Angleterre, en date du 12 avril, assurent qu'un grand nombre de bâtimens appartenant à la flotte de l'expédition, ont beaucoup souffert par les tempêtes, & que toute la flotte est rentrée dans les ports d'Angleterre.

Deux vaisseaux marchands anglais ont péri sur nos côtes; les équipages ont été sauvés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Poitiers, le 27 germinal.

On a arrêté la diligence avant-hier soir, à une demi-lieue de Sainte-Maure, département d'Indre & Loire. Il paroît qu'on a pris 70,000 fr. dont environ 50,000 fr. au gouvernement, le surplus à des particuliers. Il y avoit plus de 200,000 fr. dans la voiture, mais les voleurs n'ont pas pu en emporter davantage, parce qu'ils n'étoient que six, & cependant il y avoit dix voyageurs dans la voiture, outre le cocher & les postillons; & il venoit de passer, une demi-heure auparavant, une demi-brigade composée de 2,600 hommes allant à Tours.

De Strasbourg, le 30 germinal.

C'est dans un conseil de guerre tenu ici & auquel ont assisté le général Berthier, le général Lecourbe & près de vingt autres généraux, qu'il a été décidé que le quartier-général partirait pour Colmar : ce départ a eu lieu hier. Cependant il n'y aura que les administrations militaires qui resteront à Colmar; les officiers de l'état-major viendront ici, & le quartier-général sera établi dans notre ville.

Les généraux Berthier & Moreau paroissent dans une grande intimité. Ce dernier est arrivé ici, dans la nuit du 28 au 29. Aujourd'hui, tous les généraux & officiers supérieurs qui se trouvent dans cette ville l'ont complimenté. Demain, il y aura ici un grand conseil de guerre, auquel assisteront tous les généraux qui sont dans nos environs.

Le quartier-général du centre de l'armée, commandé par le général Saint-Cyr, a été transféré, il y a quelques jours, à Obernay, à cinq lieues d'ici; celui du général Sainte-Suzanne, commandant l'aile gauche de l'armée, est ici; le bruit de sa translation à Mayence ne paroît pas fondé.

Les nouvelles de Bâle semblent annoncer que les conseils helvétiques seront incessamment dissous.

Suivant les dernières lettres d'Allemagne, l'armée autrichienne est prête à ouvrir la campagne. Le prince Charles est arrivé, le 17 de ce mois, à Prague. Une colonne de troupes de Bavière, à la solde de l'Angleterre, s'est jointe

à l'armée autrichienne; l'autre est en marche pour la même destination.

De Paris, le 3 floréal.

Le premier consul a donné hier l'audience décadaire au corps diplomatique.

Il a aussi reçu hier, en présence des consuls, des ministres & du conseil d'état, le tribunal de cassation, qui lui a été présenté par le ministre de la justice. Le citoyen Tronchet, président, a porté la parole; il a félicité le premier consul de sa constante sollicitude pour la réformation si urgente de nos loix civiles & leur religieuse observation; il a dit qu'il ne doutoit point que la valeur française, guidée par son génie & animée par son exemple, n'arrachât bientôt à des ennemis orgueilleux cette paix que l'humanité réclame, que leur intérêt nécessite, & que leur jalousie refuse. Il a terminé par la promesse qu'il a faite au nom de ses collègues, d'accomplir fidelement tous les devoirs qui leur sont imposés, & de travailler de tous leurs efforts à rétablir l'ordre & la paix intérieure.

On a remarqué la phrase suivante dans la réponse du premier consul: « Les qualités militaires ne sont nécessaires que dans quelques circonstances & dans quelques momens. Les vertus civiles qui caractérisent le vrai magistrat, ont une influence de tous les momens sur la félicité publique ».

— Voici encore les noms de quelques citoyens, rayés par le premier consul:

Bureaux de Pusy, en Amérique avec Dupont de Nemours; il ignore sa radiation & ne l'a pas sollicitée; Levit; Charles Lameth, en surveillance à Paris; Blacous, hors de France, en pays neutre; d'Aiguillon, en surveillance à Paris; Darblay; Menon; Pilet; L. Romeuf; A. Romeuf; Lacolombe; Cadignan; Launoy; Dugrais; Sicard; Houdet.

Cent quatorze ouvriers du département du Nord sont aussi compris dans cette radiation.

— Il paroît un second mémoire du citoyen Desale, membre de l'Institut, sur la cause qu'il a déjà plaidée avec force & avec talent, celle des membres de l'Institut, exclus de cette société littéraire par la tempête politique du 18 fructidor. Il établit, par de nouveaux raisonnemens, que les citoyens Carnot, Pastoret, Fontanes, Sicard, n'ont pu être remplacés. Il paroît qu'une assemblée générale de l'Institut doit bientôt décider cette question.

— Le ministre de la guerre donnera audience aux autorités civiles & militaires, l'octidi de chaque décade, le soir depuis 7 heures jusqu'à 9.

Il donnera audience publique le nonidi de chaque décade, le matin, depuis une heure jusqu'à 5.

Il ne donnera d'audience particulière qu'aux personnes qui en auront été prévenues par billet.

— On dit que le gouvernement a désigné les îles d'Hieres (près Toulon), pour la quarantaine que doit subir l'armée d'Egypte.

— Le préfet de police de Paris vient de faire afficher la fourniture de 12,000 mètres de toile, pour chemises à l'usage des indigens, & de 1,200 layettes pour les femmes en couche. Ce secours est le produit de dons volontaires. L'adjudication aura lieu le 11 de ce mois, devant le préfet.

— Le citoyen Caille, ci-devant avocat, depuis chef de division aux relations extérieures & secrétaire-général de la police, va reprendre les fonctions de défenseur officieux

près tous les tribunaux de Paris. Il a laissé la réputation d'un homme de talent dans toutes les places qu'il a remplies, & celle d'un orateur digne de rappeler ceux des républiques anciennes, lorsqu'il s'est opposé, après le 31 mai, à la naissance du régime de la terreur dans le Calvados, où il étoit procureur-général-syndic.

— Le *Portique républicain* a eu le 1^{er} de ce mois, une séance publique présidée par Méhée. Moutonnet, Cubieres, Billardon, Sauvigny, Courmand, Dubroca, Beauvarlet-Charpentier, Audernach & Simon, y ont fait différentes lectures.

— Hier soir, vers huit heures, une jeune femme, âgée de vingt-quatre ans, s'est précipitée du parapet du Pont-Neuf dans la Seine. Elle en a été retirée presque aussitôt; mais elle avoit déjà cessé de vivre. On assure que c'est la même qu'on avoit empêché de se détruire par le même moyen sur le Pont-au-Change.

— Le département de la Haute-Saône ayant acquitté toutes les contributions des années 6, 7 & 8, & payé d'avance sur l'an 9 une somme d'environ 76,000 fr., réclame, par la voie de son préfet, auprès du premier consul, pour que son nom soit donné à la principale place de Paris, conformément à l'arrêté du 17 ventôse dernier.

— Le citoyen Joubert, préfet du département du Nord, a passé, le 20 germinal, la revue des conscrits appelés par la loi du 17 ventôse. Le contingent que ce département doit fournir s'élève à 1000, & il y en avoit déjà 800. Les réquisitionnaires ou anciens conscrits, autorisés à se faire remplacer, avoient versé dans la caisse des receveurs environ 560 mille francs.

— Un voyageur qui a versé dans une voiture de Paris à Melun (à laquelle il ajoute que cet accident est arrivé dix fois en trois mois), nous écrit pour proposer l'établissement d'une espèce de censure des voitures publiques, qui examineroit si leur construction, leur élévation, le poids de ce qui surcharge l'impériale, le nombre des chevaux, trop considérable pour celui des conducteurs, si toutes ces causes ne menacent pas la sûreté & la vie des voyageurs.

— Un de nos abonnés de Boulogne-sur-Mer nous prie de publier son vœu pour qu'on puisse se marier tous les jours & non le décadi seulement; sans cela, dit-il, la république continuera à avoir plus de bâtards & moins de mariages.

— On parle d'un rapprochement des cours de Berlin & de Stockholm. On assure que M. de Krutner a été chargé de faire au cabinet prussien des ouvertures relatives aux moyens de s'opposer de concert à l'aggrandissement de l'Autriche.

— Un courrier espagnol, arrivé de Milan à Gènes, le 18 germinal, y a annoncé qu'à son départ, il avoit vu entrer dans la ville plusieurs charriots chargés de blessés, qu'on disoit venir du côté du lac Majeur. On croit qu'ils faisoient partie des troupes envoyées contre les insurgens des vallées du Bressan.

— Madame d'Orléans est attendue sous peu de Catalogne en Angleterre, où elle va voir ses trois enfans. On prépare un appartement pour elle à Buckingham-House, palais de la reine. On la dit malheureuse en Espagne où sa pension ne lui est point exactement payée.

— La superbe collection des tableaux du Palais-Royal, achetée par Laborde-Méreville au ci-devant duc d'Orléans

pour la somme de 500 mille francs, & que dans les commencemens de la révolution il avoit fait emporter à Londres, vient d'y être vendue à trois lords spéculateurs 45,000 guinées (un million 80,000 fr. de notre monnaie). Leur projet est de trafiquer séparément de chacun des chef-d'œuvres dont cette collection étoit composée. On assure que déjà ils ont vendu, pour la somme de 150 mille francs, *le Christ, au tombeau, & les trois Maries* d'Annibal Carrache, tableau regardé comme le plus parfait ouvrage de ce grand peintre, & si connu par la belle gravure qu'en a fait Roulet.

Dans le nombre de ces tableaux se trouvent, comme on sait, *les Sept-Sacremens, le Moïse exposé sur les eaux*, de Poussin, *la Résurrection de Lazare*, de Sébastien del Piombo.

— On a, dit-on, saisi un bâtiment venant de Londres & n'ayant d'autre cargaison que des pamphlets contre le premier consul. Les mêmes pamphlets circulent en Espagne & en Allemagne.

— Il paroît une nouvelle édition des intéressans mémoires de madame Roland. On y trouve plusieurs additions importantes, & l'on y retrouve avec le même plaisir qu'à l'époque de la première lecture des choses qui seront toujours intéressantes pour les lecteurs de toutes les opinions. On les vend chez le citoyen Bedeant, libraire, rue & hôtel Serpente.

C O N S E I L D'É T A T.

Dans sa séance d'hier le conseil d'état a discuté de nouveau & admis avec quelques amendemens le projet de règlement du ministre des relations extérieures, concernant la promotion des agens de son département. Ce projet sera présenté demain à l'approbation du premier consul.

Les agences politiques sont divisées en quatre classes : 1°. Les secrétaires de légation de 2°. classe. 2°. Ceux de la 1°. classe. 3°. Les ministres plénipotentiaires. 4°. Les ambassadeurs. Il y aura de plus une classe d'élèves. Les promotions se feront d'un grade à l'autre. Il y aura un traitement pour chaque grade, indépendamment des traitemens attachés au service actuel. Les agens pourront toujours être révoqués à volonté de leur emploi ; ils ne pourront être destitués de leur grade qu'après le rapport d'une commission de cinq personnes nommées par le premier consul. Les traitemens de grades sont fixés comme il suit : Pour le grade d'ambassadeur 10,000 fr. ; pour celui de secrétaire de légation de 1°. classe, 2,400 fr. ; pour celui de 2°. classe, 1000 fr. ; pour celui d'élève breveté, 600 fr.

Dans la même séance, le conseil a discuté, sur le rapport du citoyen Fourcroy, un projet d'arrêté demandé par la section de l'intérieur & présenté avec amendement par la section de l'intérieur pour l'administration des établissemens d'eaux minérales, dans les lieux où se trouvent les sources appartenant à la république.

Les préfets les feront adjudger à l'enchère, pour trois années, le produit en sera employé à l'entretien des sources, ainsi qu'au traitement des officiers de santé chargés de l'inspection des eaux. Aucun officier de santé, inspecteur des eaux, ne pourra s'en rendre adjudicataire. Les sources sont divisées en trois classes ; la 1°. comprendra les eaux dont la location produit plus de 3,000 fr. ; la 2°. sont celles dont la location excédera 2,000 fr. ; la 3°. sont celles qui produiront moins. Les inspecteurs des premières auront 1000 fr. d'appointemens ; ceux des secondes, 800 fr. ; ceux des troisièmes, 600 fr.

A R M É E D E L' I N T É R I E U R.

Edouard Mortier, général-divisionnaire, commandant en chef la 17°. division militaire.

Du 2 floréal an 8.

Appelé par le gouvernement à remplacer le général Lefebvre dans le commandement de la 17°. division, j'aurois appréhendé de me charger d'un emploi que venoit de remplir, avec tant de distinction,

cet officier général, aussi recommandable par ses vertus, que renommé par ses actions militaires, si, chargé spécialement du maintien de la tranquillité de Paris, je n'avois compté sur le concours de ses citoyens. Je me suis rappelé les services & le dévouement à la garde nationale parisienne, qui contribua si puissamment à l'établissement de la liberté ; je me suis rappelé l'enthousiasme avec lequel elle jura fidélité au gouvernement régénérateur, qui, dès sa naissance, se trouve environné de l'estime, de la confiance & de l'assentiment de tous. Recommander, dans ces circonstances, à la garde nationale parisienne, la plus grande exactitude dans son service, c'est lui rappeler que cette mesure assu e aux habitans de cette cité la tranquillité & la sécurité ; c'est enfin lui rappeler qu'elle contribue sur-tout à la sûreté de leurs personnes & de leurs propriétés. Pénétré de cette vérité, je me flatte que, jaloux de remplir personnellement un devoir aussi sacré, je n'aurai qu'à me louer de leur zèle & de leur exactitude, que je seconderais d'ailleurs par tous les moyens qui sont en mon pouvoir.

Signé, F. D. MORTIER.

Au rédacteur du Publiciste.

Le président de la chambre des communes (the Speaker) va, dit-on, demander une augmentation de traitement, en conséquence de l'union de l'Irlande. Le fameux livre rouge des Anglais ne donne pas l'état exact des honoraires & émolumens attachés à cette place : le détail suivant donnera à vos lecteurs une idée de ce que coûte l'établissement public en Angleterre :

| | |
|--|-------------|
| Honoraires fixes, payés par l'échiquier, jusqu'en 1790 | 1740 l. st. |
| Augmentati n de traitement, accordé en 1790 | 1000 |
| Émolumens casuels, environ | 1260 |
| Pour four litures de bureaux | 100 |

4100

Le président reçoit de plus pour frais d'établissement à chaque nouveau parlement 1000
Et de plus une vaisselle d'argent, du poids de 2000 onces, évaluée 1000

Enfin, on lui donne chaque année deux hogsheds de vin de Bordeaux pour sa table. Cette mesure contient environ 252 bouteilles.

La chambre des communes est composée de 558 membres. M. Tierney en a donné l'état de distribution suivant, que personne n'a osé contredire.

| | |
|---|-----|
| Nommés directement ou indirectement par des pairs | 243 |
| Par les ministres | 22 |
| Par les non-nobles, propriétaires de bourgs | 159 |
| Par les suffrages du peuple | 134 |

558

M. Tierney a offert en plein parlement de prouver qu'un membre de la chambre des lords, nouvellement créé, avoit acheté de M. Pitt cette dignité, en employant une somme de 70 000 liv. sterl. pour s'assurer la nomination de trois députés dans la chambre des communes, qui votent constamment pour le ministre.

M.

Bourse du 3 floréal.

Rente provis., 10 fr. 50 c. — Tiers consol., 19 fr. 25 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 27 c. — Bons d'arrérage, 95 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 84 fr. 65 c. — Syndicat, 69 fr. 75 c. — Coupures, 69 fr. 50 c.

Nouvelle Méthode pour étudier la langue latine suivant les principes de Dumarsais ; par P. C. B. Guérault, professeur de langues anciennes à l'école centrale des Quatre-Nations. Prix, 1 fr. 50 cent. A Paris, chez l'auteur, rue de la Harpe, n°. 118 ; Nyon, libraire, place des Quatre-Nations ; H. Barbou, libraire, rue des Mathurins ; Delance, imprimeur, rue de la Harpe, n°. 133.

Le dix-huit Brumaire, ou Tableau des événemens qui ont amené cette journée, des moyens secrets par lesquels elle a été préparée, des faits qui l'ont accompagnée, & des résultats qu'elle doit avoir ; auquel on a joint des anecdotes sur les principaux personnages qui étoient alors en place : un vol. in-8°. Prix, 4 fr. 50 cent., & 6 fr. franc de port. A Paris, chez Garnery, libraire, rue Serpente, n°. 17.